

L'Autre Gauche BREST NOUVELLE CITOYENNETÉ

- DÉCEMBRE 2013 - #2

Le journal des élus et militants de l'Autre Gauche BNC du Pays de Brest

> SOMMAIRE

BILLET D'HUMEUR P.1

QUESTION AUX ELUS P.2

TEOM
Gratuité des transports
Éducation

QUESTION AUX ELUS P.3

Vidéo surveillance
Rythmes scolaires
Intercommunalité

QUESTION AUX ELUS P.4

Biodiversité
Milieu Associatif
Sports
Alimentation biologique
Contact et Calendrier

BILLET D'HUMEUR DE PATRICK APPÉRÉ

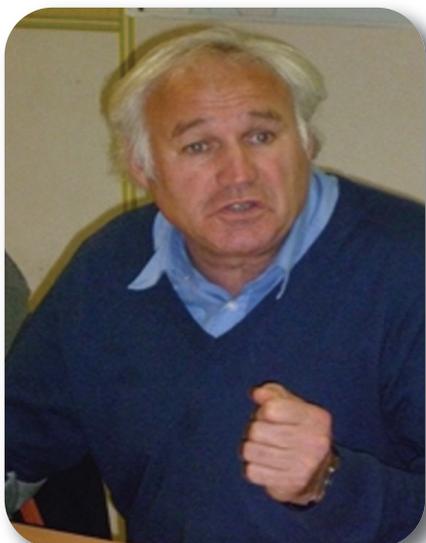
La période des élections approche... Peut-être moins attendue pour beaucoup que le Père Noël, elle entraîne néanmoins dans son sillage de drôles de cadeaux. En effet, cette période pré-électorale est propice aux tactiques pas forcément reluisantes... plus ou moins efficaces, plus ou moins assumées. En politique, il est de mise de savoir surmonter les coups bas, mépris ou arrogances ; et lorsque les attaques personnelles commencent à tomber, mieux vaut être armé. Armé de patience.

Nous dénonçons cette façon de faire encore si courante, qui nourrit des sentiments de fatalité et d'écœurement, conduisant une partie de la population à choisir un vote défouloir.

Nous avons une autre idée du débat politique et de la démocratie. Nous pensons avec humilité et convictions que c'est dans le respect, l'écoute que se construit l'envie de faire ensemble du neuf et de bâtir un projet de société où l'humain est au centre des préoccupations.

Nous sommes bien sur nos deux jambes, le Front de Gauche avec son projet « L'Humain d'Abord » et la majorité de gauche au plan du territoire pour faire progresser au quotidien nos valeurs au service des habitants. Oui, c'est cela la gauche, ouverte, remplie d'humanité et de solidarité. Le chemin est quelquefois difficile mais nous avançons avec audace, lucidité et détermination.

Patrick Appéré, Président du groupe d'élus BNC



Groupe des Élus l'Autre Gauche - Brest Nouvelle Citoyenneté

Paulette DUBOIS, Laurence KERLIDOU-LANDRY, Patrick APPÉRÉ, Allain JOUIS, Jean QUER

34 Quai Commandant Malbert - 29200 BREST - Tél : 02 98 80 75 50 - e-mail : elus-bnc@org-brest.fr



QUESTION À... QUESTION À... QUESTION À...



Les militants se sont prêtés au jeu des questions-réponses avec leurs élus

■ Services publics : que penses-tu de la gratuité des transports en commun ?



C'est une erreur dans le contexte de système fiscal actuel. **Il y a toujours quelqu'un qui paie.** Aujourd'hui à Brest il y a trois ressources : les impôts locaux, les salariés via les entreprises par le biais du «versement transports» (un taux de 1,8 % de la masse salariale aujourd'hui à Brest) et tous usagers. Si les usagers ne paient pas, le report se ferait inévitablement, pour une part, sur les impôts locaux. Dans ce cas les habitants des communes extérieures à BMO sont les grands gagnants. Pas d'impôts et pas de participation financière. Cherchez l'erreur? Et quid des usagers de la SNCF dans les déplacements départementaux ou régionaux ? Gratuité également. Pour ce qui nous concerne, nous privilégions une tarification sociale. La confidentialité des démarches est possible sans stigmatisation des personnes.

■ Éducation : 150 000 jeunes en France sortent chaque année du système scolaire sans qualifications. Que peut-on faire pour améliorer puis enrayer cette situation à notre niveau local ?



Cela est inacceptable. C'est une faillite de notre système éducatif qui met en échec trop rapidement certains enfants et qui condamne les plus fragiles aux petits boulots ou au RSA. Il ressort de toutes les études que plus on est formé, plus on a de chance de trouver un emploi. **Dans la course effrénée à la compétition scolaire, l'Éducation Nationale ne prend en compte que les diplômes, jamais les compétences** ni la culture générale des jeunes. De grandes transformations sont nécessaires. Localement, les institutions travaillent ensemble sur un projet de lutte contre le décrochage des jeunes de plus de 16 ans. Il faudra faire de même pour la prévention du décrochage chez les collégiens (les Québécois parlent de persévérance scolaire). **C'est pour moi la seule possibilité de réduire cette fracture.** Mais il faut y consacrer des moyens et les orienter vers ces publics en difficulté. Ils existent mais sont éparpillés, mal coordonnés. Les partenariats doivent se constituer entre les acteurs de l'Éducation Nationale, la Mission Locale, la Formation Continue de la Région ou de l'Insertion du Conseil Général ainsi que ceux des collectivités locales. Il faut travailler des complémentarités ; sans cela, pas d'issue au grand mal-être des jeunes concernés. Mais quelle galère pour progresser !

■ Sécurité : de nombreuses voix pensent que la vidéo surveillance (ou vidéo protection !) serait la solution pour lutter contre l'insécurité. Pourquoi préconises-tu d'autres solutions ?



Les expériences menées n'ont pas montré l'efficacité de ce système, par ailleurs coûteux et discutable sur le plan éthique. Il déplace plus qu'il ne règle la délinquance, même s'il peut parfois simplifier l'élucidation d'un délit. Il n'existe aucun dispositif, en dehors de la présence de la police, à même d'offrir sur l'espace public une présence sécurisante, dissuasive, répressive si nécessaire. **On ne peut pas toujours remplacer les hommes par des machines !** À Lyon par exemple, qui compte 200 caméras sur la voie publique, à peine 1% des délits sont résolus grâce aux enregistrements. **La sécurité publique doit pour cela continuer de relever de l'Etat.** Nous continuerons de privilégier le renforcement des coopérations avec la police. C'est ce que nous faisons pour nombre de manifestations sur l'espace public, où nous assurons nous-mêmes une part de la sécurisation, pour limiter au strict nécessaire les interventions de la police nationale. Ce sont des dispositions complémentaires de ce type qui devront être travaillées avec les services de l'Etat. Cependant, Brest utilise actuellement la vidéosurveillance dans les transports publics, certains équipements publics (stades...) et pour contrôler le trafic urbain. Mais je suis convaincue que ce système ne doit pas être amplifié : vivre sous le regard permanent de l'autorité est incompatible à la notion que j'ai des libertés individuelles.

QUESTION À... QUESTION À... QUESTION À...

■ **Milieu associatif** : comment vois-tu l'implication et le partenariat avec la ville dans ce secteur ?



Il est important et riche ! Sur le plan sportif, c'est plus de 225 associations sportives et plus de 125 disciplines différentes. C'est une force considérable au service des habitants. **La ville, attachée à la liberté associative**, apporte sa contribution au fonctionnement des clubs, ainsi qu'aux événements qu'ils organisent. Mais son rôle, son engagement principal est la mise à disposition gratuite d'équipements permettant la pratique sportive de proximité, pour tous. Intervenir sur l'ensemble de ces champs nécessite beaucoup d'écoute et d'accompagnement. Pour moi, c'est cela le plus important : construire un projet partagé répondant à l'attente des populations. **Accessible à tous quelles que soient les situations**. Et puis, le sport c'est beaucoup d'émotions. Je me souviens du départ du Tour de France, des filles du handball et leur magnifique parcours, des Albatros et la montée en Magnus, la voile avec Thomas Coville, Loïc Peron, Francis Joyon, et leurs fabuleux records. Le stade Francis Le Blé faisant la Ola pour soutenir ses couleurs, mais aussi «Brest Court» ou «Festi'sport», le foot fauteuil en D1. Voilà le sport avec ses valeurs, qui existent parce qu'elles sont véhiculées par ses bénévoles, disponibles, désintéressés, **au service du bien commun**. C'est une richesse forte du territoire qu'il faut reconnaître et valoriser.

■ **Intercommunalité** : tu es élu de Plouzané et à ce titre, tu sièges au Conseil de Communauté de BMO. BMO est souvent vécu par les communes comme « l'ogre qui dévore les plus petites villes ». Quel est ton avis ?



L'intercommunalité est un avantage pour les communes car elle mutualise les moyens et permet ainsi à tous les citoyens de bénéficier de services et d'équipements publics de tous ordres. Un certain nombre de compétences ont été transférées à BMO, comme les routes, les déchets, les transports ou les espaces verts. Or, en abandonnant une partie de leurs missions à l'agglomération, les « municipalités satellites » ne se sentent plus considérées comme des communes à part entière, mais plutôt comme les nouveaux quartiers d'une ville-centre ! Puisque Brest a aujourd'hui la majorité absolue au sein du Conseil Communautaire, cela ne fait que renforcer l'impression des autres communes de devoir subir l'influence de Brest. Je prends un exemple, celui du développement beaucoup plus rapide des zones économiques à l'est de BMO, alors qu'il aura fallu près de 20 ans pour réaliser la zone artisanale de Mescouezel à Plouzané. C'est beaucoup trop long ! C'est notamment pour cela que nous sommes depuis toujours favorables au fait que **les conseillers communautaires soient élus au suffrage universel direct**. Il est aussi important d'adapter les dossiers à traiter en fonction de territoires de référence. Par exemple, pour réfléchir aux problématiques et apporter des solutions sur le développement économique, c'est le bassin d'emploi (le pays de Brest) qui nous semble l'échelle la plus pertinente.

■ **Biodiversité** : quel est le rôle du Conservatoire Botanique aujourd'hui ?



Rappelons qu'en France il existe 11 conservatoires sur la totalité du territoire. Regroupés en fédération nationale, celui de Brest, créé en 1975, est reconnu au plan international en matière de préservation de la biodiversité végétale et participe au rayonnement de Brest et BMO dans le monde. Il développe ses activités autour de 4 missions : **la connaissance** de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des milieux naturels, **la conservation** des éléments rares et menacés, **le conseil et l'expertise**, **la sensibilisation** à la préservation de la biodiversité, notamment le grand public et les scolaires. Parmi les actions menées, le conservatoire réalise des expertises à la demande des collectivités avant la mise en œuvre de projets. Par ailleurs, une des spécialités du conservatoire est la conservation de graines et de plantes menacées, avec pour objectif ultime leur réintroduction dans leur milieu naturel. Durant mon mandat par exemple, nous avons pu réintroduire une plante disparue sur l'île Maurice, suite à la préservation d'UNE graine depuis 1970 et remise en culture dans les labos du conservatoire. Sachant que cette île subit une déforestation massive, **nous considérons cette réussite comme un véritable petit miracle, qui a eu lieu... à Brest!**

En perspective, il est envisagé de créer une « agence de la biodiversité » au plan national. Mais, à Brest, en plus du conservatoire et de l'Agence des aires marines protégées, n'est-ce pas une structure en trop ? D'autant plus que dans le projet actuel, la protection de la biodiversité marine est prépondérante sur la biodiversité terrestre, malgré les engagements de l'État sur cette question. C'est pourquoi je souhaite que la fédération des conservatoires botaniques intègre l'agence de la biodiversité qui s'appuierait alors sur leurs compétences existantes.

■ **Sports** : Comment sont réparties les politiques sportives entre BMO et la ville de Brest ?



Dès qu'il s'agit des pratiques sportives des brestoises, c'est la ville qui est aux manettes et qui impulse les propositions et les actions menées par les clubs. Le sport, c'est aussi de grands équipements : les piscines, la patinoire, le nautisme, l'ARENA... Les investissements sont lourds, leur utilisation dépasse largement la population brestoise ; c'est donc normal que BMO soit le porteur de ces enjeux. **Quand ça rayonne au-delà de Brest c'est de la compétence de BMO**. Il n'est par exemple pas acceptable que le stade Francis Le Blé (FLB) soit uniquement financé par la Ville de Brest. Personne ne peut mettre en doute le niveau de rayonnement d'un tel équipement et nous avons eu l'occasion de le dire au Conseil Communautaire : ce stade doit rentrer dans les compétences de l'agglomération !

■ **Environnement** : la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères a beaucoup augmenté depuis quelques années. Mais avez-vous le sentiment d'une véritable évolution du service rendu ?



Il est utile de rappeler que les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas. C'est pourquoi la priorité de la collectivité est de limiter au maximum les déchets à la source. Globalement, les choses évoluent dans le bon sens ! Grâce notamment au tri et à la collecte sélective, on observe depuis des années une diminution de l'ensemble des collectes. À BMO, 28 % de tonnages collectés en moins depuis 1999. Cependant pour être encore plus performant, il est nécessaire d'avoir des équipements de qualité, mais aussi des outils de tri de proximité, ce qui nécessite des moyens importants. La contribution des usagers au service se fait donc à travers la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et une redevance pour les professionnels. Il faut savoir que les taxes payées par l'ensemble des usagers ne couvrent qu'une partie du coût total du service (un peu plus de 60 %).

Sur la question des déchets, il est aussi nécessaire de faire évoluer nos mentalités. Si on note une adhésion de plus en plus forte de la population sur le principe du tri, peu acceptent de voir un container installé devant leur fenêtre. La proximité est un enjeu important et il n'est pas normal aujourd'hui de traverser l'agglomération pour accéder à la déchèterie la plus proche. On pourrait imaginer des « mini déchèteries de proximité », particulièrement pour les déchets verts.

De même, certaines initiatives mises en place restent trop peu connues des habitants, comme la « recyclerie » mobile, qui existe pourtant depuis 2008. Enfin, combien de Brestoïses savent que BMO propose, parfois gratuitement, plus de 8 000 composteurs pour les déchets biodégradables dans les quartiers, avec un accompagnement technique ! C'est pourtant une belle opération qui a aussi contribué fortement à la diminution de la quantité de déchets incinérables. Mais là encore, il est nécessaire de continuer à former plus d'acteurs relais, qui à leur tour, sensibiliseront d'autres usagers.

■ **Rythmes scolaires et territoires** : ne serions-nous pas en train de virer vers une hyper-municipalisation de l'école ? De créer des inégalités de la prise en charge des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) selon les territoires, aux dépens d'une même éducation pour tous, assurée par l'État ? L'interrogation n'était pas nouvelle pour moi, mais je n'avais pas pensé aux conséquences de la réforme dans le cas d'une municipalité F-Haine. Qu'en penses-tu ?



La théorie de certains qui pensent que l'école peut tout dans le monde d'aujourd'hui ne me semble pas très réaliste. Ah ! le centralisme démocratique ... **Je pense que l'école et l'Etat central ne peuvent pas tout !** De plus, même si nous avons la meilleure école républicaine du monde en France, les inégalités existeraient entre les territoires.

Je crois plutôt qu'une des clés est de donner du pouvoir aux citoyens (« empowerment »). Coopérer, co-élaborer, co-décider, co-former, à travers des modes de gouvernances qui se rapprochent de la notion de « sociocratie », par exemple. En effet, comment « faire société » entre les enfants du 7^{ème} et du 20^{ème} arrondissement de Paris ; ou entre Brest et la Seine-Saint-Denis ? Les inégalités ont toujours existé sur les territoires (de 1 à 10 selon une étude faite en octobre 2011 en ce qui concerne les moyens financiers affectés aux écoles françaises). Les inégalités dans l'école existent aussi entre les moyens affectés. Par exemple, les aides aux projets d'écoles existent à Brest mais pas forcément ailleurs dans le Finistère. Personnellement, je pense que les inégalités existent et existeront toujours, en particulier au sein de la famille et surtout sur le temps libre des enfants. Par conséquent, les T.A.P. peuvent être une ouverture pour certains enfants et certaines familles si l'on crée un climat de confiance entre tous les partenaires éducatifs, dont les parents, qui doivent entrer à l'école encore plus qu'ils ne le font aujourd'hui.

Si l'on part du principe que l'école comme la société se transforme très rapidement, **l'école ne peut plus reposer uniquement sur l'accumulation de savoirs mais aux capacités de s'adapter aux évolutions ;** donc à l'acquisition de compétences et d'une culture générale, compte tenu de l'évolution très rapide d'internet, mais pas seulement !

■ **Alimentation biologique** : tu as contribué à intégrer le bio dans la restauration scolaire à Brest. Qu'en est-il aujourd'hui ?



La ville de Brest avait largement anticipé le Grenelle de l'environnement. En 2006, nous avons introduit des aliments biologiques dans les repas servis dans les écoles publiques brestoïses. Pas servir un repas bio de temps en temps, mais **systématiser un type de produit en permanence.** Les carottes par exemple qui concentrent, plus que d'autres aliments, les pesticides. Mais nous avons aussi discuté avec le délégataire (et surtout avec la Maison Départementale de la Bio) afin d'obtenir des produits du territoire. Cela n'était pas évident. **Maintenant, la ville a signé une convention avec cette association garantissant cette disposition : le circuit court. Un progrès indéniable et salué par les milieux agricoles concernés.** Nous pouvons imaginer de nouvelles améliorations en ce domaine. Il faudra s'interroger sur la gestion de ce service : Régie municipale ? Délégation de Service Publique ? Société Publique Locale ? Groupement d'Intérêts Publics... ? Les villes devront vraisemblablement se concerter.



Contact : 02 98 80 75 50 / elus-bnc@org-brest.fr